



La revue des St Ermois

#186  
novembre 2024

p3

Informations

p6

Communication

p16

Vie locale

p25

Mémoire locale

p26

Droits et démarches

p27

État civil

# Les Permanences

## Consultation des nourrissons

Mairie de Sissonne le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 11h30.  
Sur rendez-vous au 03 23 24 61 10.

## Assistante Sociale

« Faitout Connecté », les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 9h à 11h.

## Maison de services au public

Permanence mission locale : chaque jeudi de 9h à 12h  
sur rendez-vous au 03 23 27 38 90.

Les horaires et le téléphone restent inchangés :  
03 23 22 31 90

ou [rsp-nord@cc-champagnepicarde.fr](mailto:rsp-nord@cc-champagnepicarde.fr)

- CAF ;
- Maison de l'Emploi et de la Formation pour les 16-25 ans, chaque jeudi de 9h à 12h ;
- Accompagnement des démarches en ligne.

## Mairie – Horaires d'ouverture au public

46, grande rue - 03 59 28 96 89

[mairie@saint-erme.fr](mailto:mairie@saint-erme.fr)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermé le samedi.

# Urgences

**Pour toutes urgences** hors des horaires d'ouverture de la pharmacie, téléphonez au numéro **17 (gendarmerie ou police)** qui vous indiquera la pharmacie la plus proche.

Pour trouver directement la pharmacie de garde la plus proche de votre commune, téléphonez directement au **32 37**.

Composez le **15 en cas d'urgence médicale**.

Site internet : [www.pharmaciesdegarde.com](http://www.pharmaciesdegarde.com)



**Une question fiscale ?**  
**Une démarche auprès de la trésorerie ?**

Un agent des finances publiques se tient à votre disposition pour un accueil de proximité :

- à la Maison de Service au Public de Villeneuve-sur-Aisne les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h ;
- au « Faitout connecté » de Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ;
- SGC de Laon - rue Marcel Bleuet les mardis et jeudis, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.

# ➔ Informations

## Édito

Madame, Monsieur,

Il est l'heure de faire le bilan de l'année écoulée et ce numéro de la grive aux raisins en déroulera le fil.

L'année 2024 a été marquée bien sûr et comme chaque année par le travail des bénévoles des associations pour faire rayonner les activités et manifestations qui vous ont été proposées.

De la fête communale aux sorties diverses et variées, des repas dansants aux week-ends sportifs, des activités pour les enfants aux animations pour nos aînés, toutes les associations ont œuvré pour animer le village et je profite de cet éditto pour les remercier.

L'année 2024 a également été marquée par des projets du Conseil Municipal qui se sont concrétisés durant l'exercice.

L'ouverture de la salle des fêtes a précédé l'inauguration du regroupement scolaire : « école de la grive » et du nouveau terrain multi sports.

L'année a également été marquée par la validation du projet du nouveau PLU travaillé depuis près de deux ans.

Des travaux ont également débuté ou débiteront dans les semaines à venir. Des travaux de voirie sur la route de Sissonne « la bonne volonté » ainsi que dans la rue Saint-Paul. La salle municipale a été isolée et rénovée.

L'aire de jeux d'Outre se termine et ouvrira officiellement au printemps 2025. Elle a été repensée entièrement par les agents du service technique que je remercie pour leur investissement dans ce projet.

L'ensemble des agents de la commune (agents administratifs, agents service technique, agents d'entretien, agents à l'école) œuvrent pour rendre à la population le meilleur des services.



**Alexis THIRAULT**

Maire adjoint

Malgré cette année 2024 plus que pluvieuse, pas moins de dix mariages ont été célébrés dans notre Mairie.

Cet éditto nous permet également de penser aux quatorze personnes de notre village qui ont disparu cette année et en particulier à Monsieur Jean François SAMAIN, Maire de Saint-Erme Outre et Ramecourt de 1971 à 1983 et de 1989 à 1995.

2024 a vu quinze bébés pointer le bout de leur nez dans notre commune, nous leur souhaitons la bienvenue.

À l'approche de cette fin d'année, la municipalité vous souhaite de passer de belles fêtes en famille ou entre amis. Que ces festivités de Noël remplissent de bonheur petits et grands.

## Ambulances

 **AMBULANCES LEBLANC**  
**03 23 22 62 00**

 **TAXI LEBLANC**  
**03 23 22 69 09**  
Véhicules 9 places **ST ERME ET CORBENY**

## Assurances

 Toutes assurances - Placements - Banque  
**CABINET BENOIT MASSUEL**  
*On assure mieux quand on connaît bien !*

Pas de plates-formes téléphoniques  
Gestion des sinistres et des contrats en agence  
Visite de vos risques et présence aux expertises

5, rue des Tortues Royes - ST ERME  
Tél. 03 23 22 64 45 - Fax 03 23 22 74 64 - agence.massuel@axa.fr

## Pompes funèbres

 **Pompes Funèbres EVRARD**  
**Chambres Funéraires**

Organisation de funérailles  
Transport, inhumation, crémation  
Contrats obsèques

Monuments - Caveaux  
Articles Funéraires - Fleurs Artificielles

2A, rue du Billon - 02820 MONTAIGU  
**Tél : 03 23 20 76 14**

## Supermarché

**ST-ERME**  
Intermarché

NOUVEAUX SERVICES :  
PRESSING  
MAISON DE LA PRESSE  
COIFFEUR-POISSONNERIE TRAD  
BOULANGERIE TRAD  
DRIVE

Intermarché  **CD 24 route de Liesse**  
03 23 22 62 23

Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
Vendredi et Samedi : 8h30 - 19h00 **NON STOP**  
Dimanche : 9h00 - 12h00

<https://www.facebook.com/IntermarcheSaintErme>

## Bricolage

**BRICO PRO MASTER PRO**  
*Si Pro, si Proche !*

Bricolage - Décoration - Sanitaire - Jardin  
Alimentation Animale - Electroménager - Matériaux  
Chauffage - Quincaillerie Professionnelle

14, route de Liesse - 02820 SAINT ERME  
Tél. 03 23 22 77 77 - Fax : 03 69 63 81 06

## Beauté

*Les Bains de Margaux*

Votre Espace Bien Etre

Jacuzzi-Sauna-Hammam  
Soins du corps et du visage  
Épilation à la cire ou définitive

2 Rue Aristide Briand 02150 SISSONNE **Tél. 03 23 79 53 03**  
[www.les-bains-de-margaux.fr](http://www.les-bains-de-margaux.fr)

## Services

**A.E.D.** Association ALLOUARD PAUL ET DEMIAN **P.E.S.A.T. Vous propose** **A.E.D.**

- Espaces verts
- Ménage - repassage
- Nettoyage de voitures
- Menuiserie
- Vélos (réparation/location/dépôt vente)
- Location et installation de tentes
- Sous-traitance industrielle
- Centre équestre à Gouelancourt les Berriex

E.S.A.T. - Le Bois des Broches - Route de Liesse (face à Intermarché) - ST ERME  
Tél. 03 23 22 32 90 - contact@aed-asso.fr

## Événementiel

**Restaurant L'ÉVÈNEMENT**  
Traiteur - Bar à ambiance Salle de réception  
(Mariage Anniversaire Séminaire Événementiel)

**MONTAIGU - 03.23.23.85.13**

## Immobilier

 **GUIGNICOURT D'lemoine Immobilier**  
Transaction Immobilière  
Achat Vente Location  
**03 64 16 00 59**  
Guignicourt

 **GUIGNICOURT D'lemoine Immobilier**  
Transaction Immobilière  
Achat Vente Location  
**03 64 54 08 42**  
Saint-Erme

## Cheminées

**PRO FLAM**  
Mr PETIT Adrien  
Gérant

Vente et ramonage bois et à pellets  
Cheminées sur mesure bois et granulés

**03.23.24.29.68 - 06.37.97.80.89**  
24 route de Liesse 02820 SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT

## Machines agricoles

**VIMOVIMO**  
St Erme 03 23 22 63 88  
[www.vimofrance.com](http://www.vimofrance.com)



## Coiffure

**Salon de coiffure** **HOMMES**  
**Océane Coiff'** **FEMMES**  
**ENFANTS**

Route de Berriex - ST ERME Tél. 03 23 22 66 98

## Informatique, électroménager



**TELE HIFI VIDEO MENAGER**  
**PULSAT**  
On vous connaît si bien

Route de Liesse - SAINT ERME  
Tél. 03 23 22 60 91 - Fax 03 23 22 62 37

## Menuiserie



**FABRICANT - REVENDEUR** Vente et pose menuiserie  
Volets Roulants, Menuiseries PVC, ALU  
Portes de Garages, Motorisations, Portails etc ...

www.fermprosissonne-france.fr  
ferm.pro@orange.fr

10 RUE GUILLAUME DUPRE  
02150 SISSONNE  
TEL : 09 52 29 37 26

## Constructions métalliques




**Des professionnels à votre service**  
© 03.23.22.63.77 - Fax. 03.23.22.70.37 - baudouxcm.com

**TOUS BATIMENTS METALLIQUES & RENOVATION**

- élevage - paille
- couverture fibro ou tôles
- pommes de terre - stockages
- bardage bois ou tôles - bardage plaques béton

## Plomberie



Plomberie • Chauffage • Sanitaire • Energies renouvelables

ZI - 2, rue Condillac - 02000 LAON - Tél. 03 23 23 08 08  
www.locheron.fr - locheron.sas@locheron.fr

## Maçonnerie



**BENOIT FAUX**  
**MAÇONNERIE**  
Marbrerie - Gravures

9, avenue de la Gare - SAINT ERME  
Tél. 03 23 22 69 04 - Port. 06 71 11 63 43

## Menuiserie



**Green FERMETURES**  
FENÊTRES-VOLETS-PORTES-PORTAILS

03 23 79 72 01  
02820 Saint-Erme-Outre-Et-Ramecourt  
www.greenfermetures.fr


## Électricité



**ENTREPRISE LECLERE**  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
LIGNE MT-BT-POSTE DE TRANSFORMATION - ECLAIRAGE PUBLIC  
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET DOMESTIQUES

Tél. 03 23 63 72 63 - Fax 03 23 63 73 28  
02240 RENANSART - E-mail : leclere@dia.oleone.com

## Couverture



ZINGUEUR - ARDOISIER CHARPENTE - ISOLATION  
**LAUDE Youri**  
Aménagement et Rénovation de l'Habitat  
24 Grande Rue - 02820 SAINT ERME  
Tél. 03 23 22 48 59 - Port. 06 20 91 05 50  
couvreur.laudeyouri@wanadoo.fr - www.couvreur-ardoisier-laon.fr

## Automobile



**DÉMOLITION AUTOMOBILE MYTNIK SAAF**  
Enlèvement gratuit à domicile  
Achat tous véhicules accidentés

Recyclage Matière première  
Destruction physique et Administrative - Pièces détachées - Auto  
Agrément VNI FR 5192004 B

CERNAY LES REIMS - N.51  
Tél.: 03 26 07 30 40 - Fax : 03 26 07 75 65 - auto-mytnik@wanadoo.fr

## Boulangerie, pâtisserie



Boulangerie Pâtisserie **La Pétrie** Julien et Mélanie Jofrin

5, Route de Sissonne  
02820 ST ERME  
03 23 23 70 56

## Pizzeria



**PIZZA LE LA**  
A Ramecourt  
Cuisson au feu de Bois  
Pizza Pâtes Salades  
Tél: 09 81 62 32 97

## Tapissier



**TAPISSIER MATELASSIER**

Contact Rudy  
06 83 75 81 18  
rudychaise@jcloud.com  
02820 Saint -Erme  
route de Berleux

Réfection de sièges tous styles  
Fautouils, chaises, lits, coussins ...  
Tissu et cuir d'ameublement  
Rempailage et cannage de chaise  
ATELIER SUR RENDEZ-VOUS

# → Communication



## Conseil municipal : séance du 18/12/2023

### Étaient présents :

M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine -  
M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-  
BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND  
Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REMY Élisabeth -  
M. THIRAULT Alexis - M. UGOLETTI Olivier.

### Absents excusés :

M. GOSSET Cyril (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) -  
M. LECUYER Damien (Pouvoir à Mme REMY Élisabeth)  
- Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) -  
M. THIRAULT Damien (Pouvoir à M. BÉZIERS Laurent) -  
Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à M. COINTE Frédéric).

### Étaient absents :

Mme REGNIER Aurélie - M. REMY Michel - Mme  
THÉPAUT Chrystel.

**Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 24 octobre 2023 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été validées à l'unanimité.**

### **49-2023 - PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA QUINZIEME EDITION DES SCENES SISSONNAISES**

Suite à la sollicitation du Collège Froëlicher de Sissonne, un don de 200€ est validé pour concrétiser le projet « Scènes Sissonnaises acte XVI ».

### **50 – 2023 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Les collectivités peuvent contracter une assurance couvrant leurs risques en matière de prestations d'assurance maladie (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, maternité, paternité, accident et maladie professionnelle, décès ...).

Afin de mutualiser les coûts de ces risques et ainsi réaliser des économies d'échelle, la faculté de confier la négociation et la souscription d'un contrat collectif au Centre de Gestion est décidée.

Ainsi donc, les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. et les agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C. seront couverts par 2 contrats spécifiques, dont les caractéristiques principales sont les suivantes : Durée de 4 ans, régime de capitalisation, effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### **51 – 2023 - MODIFICATION HEBDOMADAIRE DES ADJOINTS TECHNIQUES**

Il y a lieu d'augmenter le temps de travail de plusieurs adjoints techniques du groupe scolaire suite à la mise en place d'une ré-organisation du temps de travail, ceci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

	Ancien temps de travail	Nouveau temps de travail
Adjoint technique	23 h 39	32 h 00
Adjoint technique	34 h 45	35 h 00
Adjoint technique	22 h 52	24 h 20
Adjoint technique	33 h 26	34 h 51

### **52 – 2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Annule et remplace la délibération n° 07-1-2023)**

La Préfecture informe la municipalité d'une discordance de résultat de clôture entre notre commune et le comptable public, d'où la modification suivante sur les résultats de clôture du budget principal :

#### **Section de fonctionnement:**

Excédent de fonctionnement : 768 903.30 €

Intégration de résultat de clôture de l'immeuble tertiaire :  
- 2 005.11 €

→ d'où un résultat de clôture pour l'exercice 2022 de  
766 898.19 €

#### **Section d'investissement :**

Déficit d'investissement : - 220 742.63 €

Intégration de résultat de clôture de l'immeuble tertiaire :  
+ 124 285.37 €

→ d'où un résultat de clôture pour l'exercice 2022 de  
- 96 457.26 €

### **53 – 2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 (Annule et remplace la délibération n° 08-2023)**

Le compte administratif 2022 présente désormais un excédent de fonctionnement d'un montant de 766 898.19 €. Ce dernier est affecté comme suit :

Excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) pour  
670 440,93 €,

Couverture d'autofinancement (compte 1068) pour  
96 457,26 €.

### **54 – 2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 AVEC TRANSFERT DE CREDIT (Annule et remplace la délibération n° 11-2023)**

Le maire informe le conseil qu'il faut, dans un premier temps, modifier les chiffres concernant le vote du budget primitif 2023 car ces derniers ne coïncident pas avec les chiffres inscrits sur notre document budgétaire. Il y a lieu de voter les chiffres suivants :

#### **Section de fonctionnement :**

dépenses = recettes : 1 891 609.67 €

**Section d'investissement :**

dépenses = recettes : 1 058 617.62 €

Dans un second temps, et suite aux validations des délibérations (délibérations 52-2023 et 53-2023), il y a lieu de procéder aux transferts de crédit ci-après :

**Section d'investissement :**

Dépenses d'investissement : Compte 001 -124 285.37 €  
Recettes d'investissement : Compte 1068 -124 285.37 €

**Section de fonctionnement :**

Recettes de fonctionnement : Compte 002 + 122 280.26 €  
Dépenses de fonctionnement :  
Compte 633 + 1 600.00 €  
Compte 6470 + 1 400.00 €  
Compte 648 + 5 900.00 €

**Soit un budget primitif 2023 :****Section de fonctionnement :**

dépenses : 1 900 509.67 €  
recettes : 2 013 889.93 €

**Section d'investissement :**

dépenses : 934 332.25 €  
recettes : 934 332.25 €

**55 – 2023 - AUTORISATION DE MANDATEMENT INVESTISSEMENT 2024**

Certaines opérations peuvent être effectuées avant le vote du budget en avril, ceci pour permettre le fonctionnement des services municipaux. Ces opérations sont

parfaitement encadrées, tant en montant, qu'en matière de compte mandaté.

Le maire peut donc accepter des dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget N+1, sachant que le montant total ne peut dépasser 174 838.91 € (Compte 20 pour une valeur maximum de 3 014.79 € + Compte 21 pour une valeur maximum de 171 824.13 €).

**Communications municipales**

→ Il est précisé, en cours de ce conseil, que le contrat d'entretien de la salle des sports a été rompu et que dorénavant c'est un agent communal qui aura la charge de ce travail.

→ Salle des fêtes : Évaluer le coût final, comprenant la participation des employés communaux, puis faire paraître cette information dans la Grive. En profiter pour remercier le travail des employés communaux.

→ Salle des fêtes : Pour éviter toute dégradation lors des futures manifestations, prévoir un dispositif permettant d'accrocher des décorations (ex : tendre des ficelles)

→ Point sur le personnel communal : Précision de l'organisation suite à plusieurs arrêts maladie

→ Groupe scolaire : Installation de la sculpture de la Grive

→ PLU : Réunion des conseillers le 22/01, puis réunion publique le 30/01.

# Conseil municipal du 24 janvier 2024

7

Étaient présents :

M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine -  
M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-  
BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril  
- M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REMY  
Élisabeth - M. REMY Michel - M. THIRAUULT Alexis -  
M. THIRAUULT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés :

M. LECUYER Damien (Pouvoir à Mme REMY Élisabeth)  
- Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) -  
Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à M. COINTE Frédéric).

Étaient absents :

Mme REGNIER Aurélie - Mme THÉPAUT Chrystel.

**Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2023 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été validées à l'unanimité, sauf le point 9, pour lequel un conseiller était contre.**

**2-2024 - DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES**

Par délibération du 16 décembre 2020, il a été décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme de notre territoire, ceci pour :

→ Mener une réflexion globale sur le territoire et

notamment sur le patrimoine bâti et naturel ;

→ Intégrer les prescriptions de SCoT de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde ;

→ Permettre aux entreprises du territoire de pouvoir porter leurs projets de développement ;

→ Revoir le règlement du PLU notamment pour tenir compte des nouveaux modes de construction.

Le PLU comprend un document intitulé le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui traduit le projet communal dans le cadre de l'élaboration du PLU. Il est établi en prenant en compte des besoins en matière de logements, d'équipements, d'activités économiques, agricoles et forestières, ceci dans un souci d'équilibre et de préservation des espaces naturels.

Un débat est organisé au sein du Conseil Municipal, il porte sur les orientations générales du PADD, et s'articule autour de trois grandes ambitions :

→ Développer pour permettre une croissance de la population de 0,8 % par an (Objectif d'environ 1 930 habitants en 2031).

→ Développer également pour permettre la croissance de la zone d'activités économiques des Tortues Royes, zone d'intérêt intercommunautaire.

→ Adapter pour assurer la réponse aux besoins de stationnement publics ou privés, mais aussi pour donner les moyens aux exploitants agricoles de pérenniser leur activité, et/ou d'évoluer, et/ou diversifier.

# → Communication



→ Valoriser pour maintenir la qualité des paysages, préserver les cônes de vue et assurer une transition qualitative entre zones bâties et zones agricoles, préserver les espaces naturels et forestiers

### 3 – 2024 - CRÉANCES ÉTEINTES SUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Certaines créances sont irrécouvrables. Le trésorier demande alors l'admission en « créances éteintes de titres ». Cette opération concerne la partie assainissement des factures d'eau datant de 2018, 2019 et 2020, pour un montant de **494,84 €**.

### 4 - 1 - 2024 - PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2022

Le montant dû par le service assainissement concernant le temps passé par les employés communaux à l'entretien, ainsi qu'au bon fonctionnement de la station d'épuration, s'élève à **13 649,33 €** pour l'année 2022.

### 4 - 2 – 2024 - PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2023

Pour 2023, le montant dû par le service assainissement concernant le temps passé par les employés communaux à l'entretien et au bon fonctionnement de la station d'épuration, s'élève à **14 067,02 €**.

### 5 – 2024 - TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le m<sup>3</sup> d'eau usée rejetée en 2023 et facturée en 2024 : **0,69 €** (+3,5%).

Le prix de l'abonnement : **50 €** (+5%), coût au prorata de la durée dans le logement

### 6 – 2024 - TARIF D'UN BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

Pour 2023, il avait été décidé de fixer le montant du droit de raccordement à l'assainissement selon le coût réel, avec un forfait minimum de 1 073€. Le Maire propose une augmentation d'environ 3,5 % pour ce forfait, soit **1 111 €** à compter du **24/01/2024**.

### 7 – 2024 - TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES, suite aux travaux de rénovation de celle-ci

**Pour les habitants de la commune** (Le tarif comprend le nettoyage, le chauffage ou la climatisation, la vaisselle et l'utilisation de la cuisine) :

- Pour un week-end (du vendredi à 14h au lundi à 14h) : **350 €**
- Pour une journée ou une soirée (Hors week-end) : **175 €**

**Pour les personnes extérieures à la commune** (Le tarif comprend le nettoyage, le chauffage ou la climatisation, la vaisselle et l'utilisation de la cuisine) :

- Pour un week-end (du vendredi à 14h au lundi à 14h) : **450 €**
- Pour une journée ou une soirée (Hors week-end) : **225 €**

Gratuité de la salle : Dans ce cas, une **participation de 50€ pour le ménage** est dûe.

Pour les associations de la commune, maximum **3 fois/an**

Pour les employés municipaux, et les élus municipaux, maximum **1 fois/an**

**Pour tous** : une caution d'un montant de **450 €** sera exigée au moment de la réservation.

### 8 – 2024 - PRIX DE VENTE DES TERRAINS À BÂTIR AU LOTISSEMENT DES TORTUES ROYES

Le Conseil décide de fixer le prix de vente de ces parcelles à **65 € le m<sup>2</sup>**.

### 9 – 2024 - TARIF DE LOCATION DU LOCAL 1 RUE PRINCIPALE

Le local 1 Rue Principale, précédemment occupé par La Poste, est actuellement vacant. Suite à sollicitation de Mrs CHALANDRE Jacky et UGOLETTI Nicolas, ce local leur sera attribué moyennant un loyer mensuel de 150 €. La caution sera de 150 €.

### 10 - 1 – 2024 - DEMANDE DE SUBVENTION APV ET/ OU AMENDE DE POLICE Place de la Bonne Volonté

Suite au projet de réhabilitation de la raquette dite 'La Bonne Volonté', route de Sissonne, il y a lieu de solliciter une subvention auprès du conseil départemental de l'Aisne au titre de l'**APV (Aisne Partenariat Voirie)** et/ou amende de police.

Montant total de l'opération : 47 496.22 € TTC, soit 39 580.18 € HT

Financement : Subvention APV et/ou amende de police au taux de 40 % : 15 832.07 €

Reste à la charge de la commune : **23 748.11 €**

### 10 - 2 – 2024 - DEMANDE DE SUBVENTION AISNE PARTENARIAT VOIRIE ET/OU AMENDE DE POLICE Rue Saint-Paul

Il en est de même pour finaliser le projet de réhabilitation de la Rue Saint-Paul :

Montant total de l'opération : 21 665.12 € TTC, soit 18 054.27 € HT

Financement : Subvention APV et/ou amende de police au taux de 40 % : 7 221.71 €

Reste à la charge de la commune : **10 832.56 €**

### 10 - 3 – 2024 - DEMANDE DE SUBVENTION API ET DETR / Isolation de la salle municipale

La salle municipale ayant bénéficié d'une rénovation thermique (changement menuiserie et de mode de chauffage), la commune souhaite poursuivre des travaux d'isolation intérieure.

Montant total de l'opération : 14 620.00 € HT

Financement : Subvention API au taux de 40 % : 5 848.00 €

Reste à la charge de la commune : **8 772.00 €**

### 10 - 4 – 2024 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR Création d'un complexe sportif

La municipalité souhaite regrouper certaines activités



sportives extérieures autour du terrain de foot municipal, à savoir :

L'implantation d'un terrain de pétanque afin de favoriser cette pratique et permettre à la population et aux licenciés de l'association de pouvoir pratiquer ce sport en toute sécurité et d'organiser des compétitions.

Montant total de l'opération : 32 934.77 € TTC, soit 27 445.64 € HT

Financement : Subvention DETR au taux de 55 % : 15 095.10 €

Reste à la charge de la commune : **12 350.54 €**

### 11 – 2024 - PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR UN SÉJOUR AU CPIE DE MERLIEUX

3 classes de 2 niveaux du Groupe Scolaire (52 élèves de CE1 et CM1) effectueront un séjour en pension complète du Mercredi 15 mai au vendredi 17 mai 2024, soit 3 jours au CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Merlieux.

Montant total de l'opération : 11 960 € (sans le transport), soit 230 €/élèves

#### Financement :

Agence de l'eau Seine Normandie (700 €/classe) : 2 100 €  
Vente de chocolats (au moment de Noël) : 600 €

Tombola : 250 €

Familles : (~ 123 €/élèves) : 5 810 €

Participation municipale.(50€/élève X 52 élèves) : **2 600 €**

Le transport aller-retour en bus, soit un maximum de **600 €**, sera offert par la municipalité

### Communications municipales

→ Salle des fêtes : l'évaluation de la participation des employés communaux avoisine les 240 heures... Merci à eux pour le travail accompli !

→ Point sur le personnel communal : Précision de l'organisation suite à l'évolution des arrêts maladie

→ ALDI : Début des travaux envisagés à la mi février

→ Lotissement du Gros Cessier : Rénovation prévue pour 2024

→ Vidéo protection : installation prévue en février

→ Terrain multisport, Rue des Annois : Finalisation en février

→ Colis des anciens : Distribution avant la fin du mois de janvier

# Conseil municipal du 10 avril 2024

#### Étaient présents :

M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine -  
M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril -  
M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

#### Absents excusés :

Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude)  
- M. RAULIN Patrick (Pouvoir à M. BÉZIERS Laurent)  
- Mme REMY Élisabeth (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) -  
Mme REGNIER Aurélie (Pouvoir à Mme GILLET Nadine).

#### Étaient absents :

M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel -  
Mme VARUTTI Emilie.

**Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2024 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été validées à l'unanimité.**

### 14 - 2024 - PARTICIPATION COMMUNALE À LA BIBLIOTHÈQUE

Une participation de 1€ par habitant et par an permettra l'achat de livres. Le montant sera de 1 705€ (Population municipale au 1/1/2023 : 1 705).

### 15-2024 - COMPTE DE GESTION 2023 de LA COMMUNE, DU SERVICE ASSAINISSEMENT, DES TORTUES ROYES et DU POLE ARTISANAL

Le compte de gestion 2023 du budget principal transmis par le trésorier et visé par la Direction Générale des

Finances Publiques, n'appelle aucune observation ni réserve. Il est validé par le conseil.

Il en est de même pour les comptes de gestion 2023 du budget du service assainissement, du budget des Tortues Royes et du budget du pôle artisanal.

### 16-1-2024 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE

#### Section de fonctionnement :

dépenses : 1 293 516.03 €

recettes : 1 547 282.19 €

→ Excédent 2023 : 253 766.16 €

Excédent de fonctionnement dont report des exercices antérieurs : 924 207.09 €

#### Section d'investissement :

dépenses : 611 235.79 €

recettes : 282 320.44 €

→ Déficit 2023 : - 328 915.35 €

Déficit d'investissement dont report des exercices antérieurs : - 425 372.61 €

### 16-2-2024 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

#### Section de fonctionnement :

dépenses : 85 702.81 €

recettes : 109 222.32 €

→ Excédent 2023 : 23 519.51 €

Excédent de fonctionnement dont report des exercices antérieurs : 50 148.73 €

### Section d'investissement :

dépenses : 12 741.80 €  
recettes : 8 401.15 €

→ Déficit 2023 : - 4 340.65 €

Excédent d'investissement dont report des exercices antérieurs : 177 425.42 €

### 16-3-2024 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DES TORTUES ROYES

#### Section de fonctionnement :

dépenses : 134.00 €  
recettes : 58 906.22 €

→ Excédent 2023 : 58 772.22 €

Excédent de fonctionnement dont report des exercices antérieurs : 58 772.22 €

#### Section d'investissement :

dépenses : 0.00 €  
recettes : 64 785.40 €

→ Excédent 2023 : 64 785.40 €

Déficit d'investissement dont report des exercices antérieurs : - 47 348.07 €

### 16-4-2024 - -COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU POLE ARTISANAL

#### Section de fonctionnement :

dépenses : 1 406.92 €  
recettes : 21 709.46 €

→ Excédent 2023 : 20 302.54 €

Excédent de fonctionnement dont report des exercices antérieurs : 87 504.05 €

#### Section d'investissement :

dépenses : 0.00 €  
recettes : 330.00 €

→ Excédent 2023 : 330.00 €

Excédent d'investissement dont report des exercices antérieurs : 1 838.68 €

### 17-2024 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DE LA COMMUNE

L'excédent de fonctionnement de 924 207.09 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) pour 498 834.48 €, et à la couverture d'autofinancement (compte 1068) pour 425 372.61€.

### 18-2024 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

**Il y a lieu de préciser que la commission des finances a proposé de ne pas augmenter les impôts au regard de la situation actuelle, proposition validée par le conseil municipal à l'unanimité. Soulignons que ces taux sont inchangés depuis 5 années consécutives.**

- Taxe sur le foncier bâti : 45.40 %
- Taxe d'habitation : 17.76 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 22.78 %

### 19-2024 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Les 3 Clochers** 250€

**Saint-Erme Loisirs** 250€

**Saint-Erme Gymnastique** 269€

**Coopérative Scolaire** 500€

**Comité des Fêtes de Ramecourt** 250€

**Les 4 As** 250€

**Only Dance** 659€

**Prévention Routière** 75€

**Outre en Fête** 250€

**MAM « Fée des Bulles »** 250€

**Judo Club Saint-Ermois** 1 066€

**ADMR de Saint Erme** 750€

**Atelier de la Grive** 250€

**Badminton Club de St Erme** 933€

**Boule StErmoise** 276€

**Resto du Cœur** 150€

**Club des Fils d'Argent** 250€

**Saint-Erme Basket Ball** 1 706€

**Anciens Combattants** 45€

**Mémoires Locales** 250€

**Club de Randonnée** 625€

**Médailleurs Militaires et UNC/AFN** 30€ chacun

### 20-2024 - LIBRE REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2024

Suite au travail de la CLECT, la libre révision des attributions de compensation pour l'année 2024, valide le montant de l'attribution de compensation de la commune à **- 9 464 €**. Ce montant sera inscrit au budget 2024

### 21-2024 - BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

Ce BP est équilibré :

à 1 849 053.83 € (dépenses=recettes) en fonctionnement et à 877 147.47 € (dépenses=recettes) en investissement

### 22-2024 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

L'excédent de fonctionnement de 50 148.73 € est affecté en totalité à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

### 23-2024 - BUDGET PRIMITIF 2024 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Ce BP est équilibré :

à 133 148.73 € (dépenses=recettes) en fonctionnement et à 184 958.47 € (dépenses=recettes) en investissement

### 24-2024 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DES TORTUES ROYES

L'excédent de fonctionnement de 58 772.22 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) pour 11 424.15 €, et à la couverture d'autofinancement (compte 1068) pour 47 348.07 €.

**25-2024 - BUDGET PRIMITIF 2024 DES TORTUES  
ROYES**

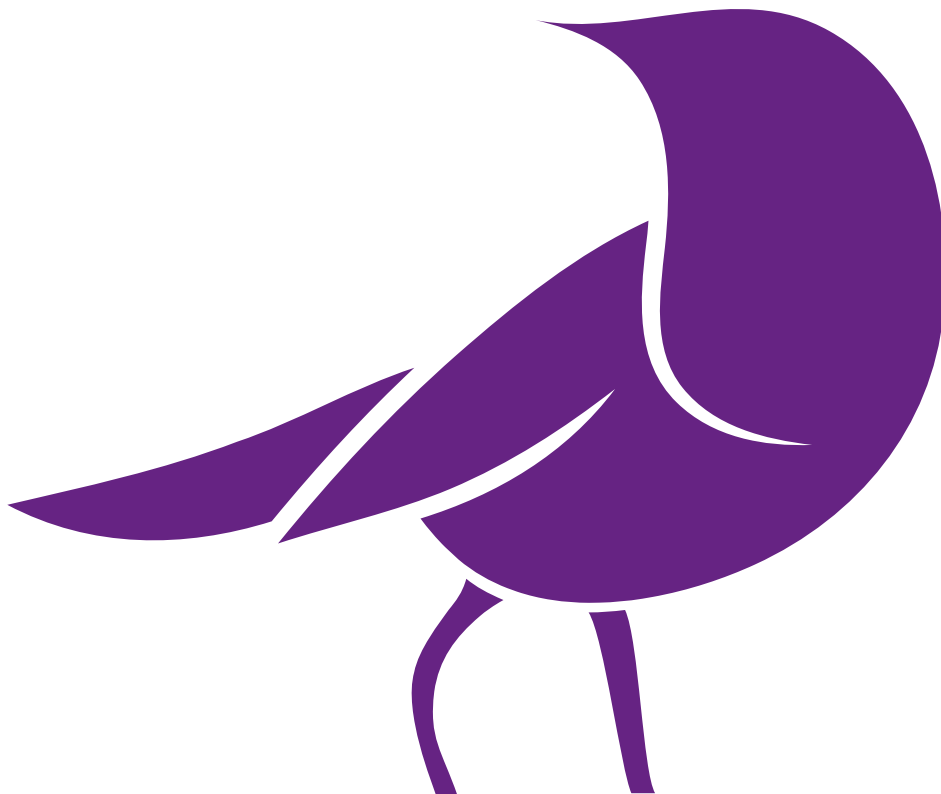
Ce BP est équilibré :  
à 23 604.15 € (dépenses=recettes) en fonctionnement  
et à 48 848.07 € (dépenses=recettes) en investissement

**26-2024 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU PÔLE  
ARTISANAL**

L'excédent de fonctionnement de 87 504.05 € est affecté  
en totalité à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne  
002)

**27-2024 - BUDGET PRIMITIF 2024 DU PÔLE  
ARTISANAL**

Ce BP est équilibré :  
à 100 504.05 € (dépenses=recettes) en fonctionnement  
et à 2 168.68 € (dépenses=recettes) en investissement



# → Communication



## De nouveaux vice-présidents pour la Champagne Picarde

**Suite à plusieurs démissions et à un décès, le bureau communautaire (composé du président de la communauté de communes et des vice-présidents) a été considérablement réduit.**

De plus, afin de mettre en œuvre le projet de territoire validé en janvier 2024 pour le territoire de la Champagne Picarde, il était nécessaire de renouveler les différentes délégations. C'est pourquoi, par une délibération du conseil communautaire en date du 28 mars 2024, la communauté de communes de la

Champagne Picarde a décidé de porter à 6 le nombre de vice-présidents. C'est lors du conseil de la même date, que 3 nouveaux vice-présidents ont été élus.

### Organisation des instances intercommunales

La communauté de communes de la Champagne Picarde vise à associer les communes membres pour conduire ensemble un projet commun de développement du territoire. Chaque commune membre est représentée par un ou plusieurs délégués en fonction de leur population.

En Champagne Picarde, 64 délégués titulaires représentent 46 communes et forment le conseil communautaire (équivalent du conseil municipal). Cet organe délibérant désigne le président de la communauté, qui préside les séances du conseil et met en œuvre les décisions avec l'aide des services ; et les vice-présidents, qui représentent le président pour les compétences qui leurs ont été délégués. Le président et les vice-présidents compose le bureau qui est chargé de mettre en œuvre la politique de la communauté de communes. En Champagne Picarde et depuis le 28 mars 2024, le bureau est composé du président et de 6 vice-présidents.

12

### Le bureau et ses délégations



**ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES HUMAINES**

**Personnel**  
Gestion carrières, embauches, contentieux.

**Urbanisme**  
Avis SCoT, participation PLU communaux, réflexion PLU

**Habitat menaçant ruine**

**Services communs, mutualisation, communication**

**Alain Lorain**  
Président  
Maire de La Selve



**ENVIRONNEMENT (Équipements et services communautaires)**

**Équipe verte**  
Entretien et promotion randonnées, travaux communes

**SPANC/Assainissement**  
Suivi de contrôles, élocutions de service

**Déchets ménagers**  
Financements, relation SIRTOM, exonérations

**Philippe Ducat**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Maire de Chivres-en-

**Chantier d'insertion**  
Suivi travaux, gestion équipe et relation communes

**Transfert de compétences Eau et assainissement**



**FINANCES - ECONOMIE**

**Finances et stratégie financière**  
Suivi financier, grands équilibres, politiques d'investissements et budgets, CLET

**Économie**  
Commercialisation et aménagement ZAE, résorptions de friches communales et intercommunales et lien avec l'EPF, aides artisans et commerçants, lien entreprises

**Hubert Renard**  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Nizy-Le-

**Emploi**  
Lien France travail, mission locale, chambres consulaires et autres partenaires économiques



**MOBILITE - TOURISME**

**Suivi et mise en œuvre de la**

Covoiturage, développement des mobilités douces à vélo, schéma cyclable

**Tourisme**

Projets touristiques notamment V34 et schéma cyclable, relations avec les hébergeurs (taxe de séjour)

**Paul Mougenot**  
3<sup>e</sup> Vice-président  
1<sup>er</sup> adjoint d'Aguilcourt



**PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE – VIE ETUDIANTE ET VIEILLISSEMENT**

**Petite enfance**

Relai Assistants Maternelles, réseau des professionnels de la petite enfance, crèches publiques

**Accueils de Loisirs**

Suivi, orientations pédagogiques

**Projet jeunesse**

Suivi, orientations pédagogiques

**Campus connecté**

**Politique d'accompagnement du vieillissement**

**Corinne Demetz**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente  
1<sup>er</sup> adjointe de Marchais

Élue lors du conseil communautaire du 28 mars 2024



**CULTURE – SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

**Équipement sportif**

Piscine intercommunale

**Équipements culturels et inclusifs**

Tiers-lieux et maisons France services, bibliothèques (ouverture du réseau aux acteurs de la vie sociale)

**Culture**

Programmation culturelle et résidence artistique

**Associations**

Accompagner les bénévoles et valoriser le réseau associatif de la Champagne Picarde

**Sandrine Caujolle**  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
5<sup>e</sup> adjointe de Saint Erme

Élue lors du conseil communautaire du 28 mars 2024



**HABITAT – RELATIONS AVEC LES COMMUNES**

**Habitat**

Suivi OPAH RU, rénovation thermique des logements, programme d'intérêt général (PIG), logement social et inclusion par le logement

**Petites villes de Demain**

Développement de projets communs (Développement photovoltaïque, rénovation thermiques), groupement de commande (cantines)

**Bernard Gandon**  
6<sup>e</sup> Vice-président  
1<sup>er</sup> adjoint de Sissonne

Élu lors du conseil communautaire du 28 mars 2024

## Mandat spécial à un conseiller communautaire



Lors du conseil communautaire du 11 juin 2024, l'assemblée délibérante a donné mandat à Damien Thirault (conseiller municipal de Saint Erme,

Outre et Ramecourt) dans le cadre d'une démarche visant au développement du Campus connecté. Ce campus est une solution de proximité permettant de proposer différentes formations et la réalisation d'études supérieures à distance. Il répond à des étudiants ou à des jeunes qui rencontrent des difficultés soit financières, soit psychologiques à réaliser leurs études loin de chez eux. Le Campus est donc un lieu d'accueil au Faitout de Saint Erme.

Dans le cadre de son mandat spécial, l'élu a pour mission de renforcer les nécessaires partenariats et les réseaux de professionnels, de conduire les démarches visant à favoriser le recrutement d'étudiants et favoriser la diversification des formations proposées. L'élu bénéficiant d'un mandat spécial n'est pas un vice-président de la communauté de communes, c'est pourquoi il ne touche pas d'indemnité de fonction.

# → Communication



## Remise des dictionnaires

**Le 15 mai 2024, la municipalité a organisé la traditionnelle cérémonie de récompense, pour les CM2.**

La journée a commencé par une visite guidée à la cité internationale de langue française, au château de Villers-Cotterets.

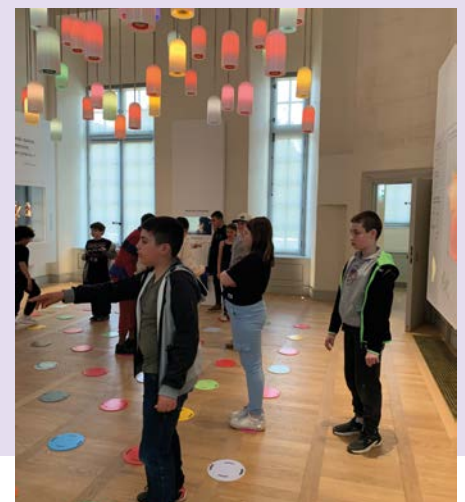
Le matin, les enfants ont pu plonger dans l'époque Renaissance et la vie de François 1<sup>er</sup>, en déambulant dans le château.

L'après-midi, ils ont pu découvrir le parcours permanent de la Cité, interactif et ludique, et qui offre une immersion au cœur de la langue française.

À notre retour, Monsieur le Maire, les élus, l'ensemble des parents et les enseignants nous attendaient pour poursuivre cette journée par la remise des dictionnaires d'anglais et Bescherelle.

À l'issue, un pot de l'amitié a été offert à tous, petits et grands.

*Mesdames Sandrine CAUJOLLE, Claudie DEHOVE et Chantal LOUIS*



# Commémorations du 11 novembre 2024

Nous remercions les enfants de l'École de la Grive qui sont venus chanter *La Marseillaise*.



# → Vie locale



## Association 3 Clochers

### Feu de la St Jean

Bien que le temps n'ait pas été de notre côté cette année, le repas et le feu de la St Jean se sont déroulés dans la bonne humeur.

Un grand merci à tous les bénévoles, l'équipe technique de la commune ainsi qu'à tous les participants qui ont contribué à faire de cette fête un succès.



16

### Sortie en Baie de Somme

Une évasion inoubliable, la sortie en train à vapeur depuis Le Crotoy à destination de St Valéry Sur Somme a été bien appréciée.

Les participants étaient impatients de vivre cette expérience hors du commun. 11h00 du matin, tous le monde prend places dans les voitures du train, imprégnées d'atmosphère d'antan. Le sifflement de la locomotive annonçait le début de l'aventure, et les passagers étaient prêts à découvrir la beauté sauvage de la baie de Somme.

### Prochaines manifestations

#### Samedi 30 novembre :

Marché de Noël dans la salle des sports avec cette année le retour de la parade de Noël.

#### Samedi 14 décembre :

Loto de Noël en collaboration avec l'association Only Dance à la salle des fêtes de Corbeny.



## Association de l'École de la Grive

**Une nouvelle Association à vu le jour en mai 2024 au sein de notre école : l'Association de l'École de la Grive.**

Leur but :

- Soutenir notre école
- Créer des événements pour nos enfants

Cette année 3 événements ont déjà eu lieu, KERMESSE, HALLOWEEN et LOTO, ainsi qu'une vente de chocolats de Noël en partenariat avec Jeff de Bruges.





# Association Saint Erme Loisirs



**Lors de notre dernière réunion, l'association Saint-Erme Loisirs a enregistré sa reprise d'activités après la période si difficile dont toutes les associations ont connu les méfaits.**

Passons, et laissons cette période au rang des souvenirs. Maintenant que nous avons retrouvé notre salle des Fêtes et ... la possibilité de se réunir en nombre...

## Nettoyons la Nature

L'année 2023-2024 a permis les retrouvailles des vaillants Nettoyeurs de la Nature.

Le don de gants, chasubles de sécurité, sacs pour déchets de la société Leclerc a permis à une trentaine de personnes de Saint-Erme et d'ailleurs, tous intéressés à rendre notre village plus attrayant, plus joli, de se disperser dans les rues à partir de 10 heures le samedi 23 septembre. Une heure plus tard, ils rapportaient plusieurs sacs de déchets tous plus insolites les uns que les autres. Ferrailles,

papiers, bouteilles vides... ou pleines de liquide douteux, canettes...

À midi, une boisson et quelques parts de gâteaux ont permis aux uns et aux autres de partager et échanger, de bons moments.

L'action a fait l'objet d'un article dans le journal l'Union... avec une photo du groupe.

## Un concert de Noël : le 17 décembre 2023

Nous avons repris contact avec la chorale laonnoise de La Villanelle venue déjà en 2014. Cette chorale et sa chef de chœur ont offert un concert de Noël magique en l'église de Ramecourt.

L'église était pleine, et les amateurs de musique classique et de Noël traditionnels ont pu chanter Noël devant la crèche agréablement préparée.

L'association prépare de nouvelles activités qui permettront quelques joyeuses et enrichissantes sorties.

À très bientôt donc.



# → Vie locale



## Saint-Erme Basket-Ball : Bilan saison 2023-2024



**Cette année nous suivons le même cap que l'année dernière !**

Environ 150 licenciés répartis sur 7 catégories, les âges varient de 5 à 67 ans !! Le club attire encore des joueurs qui viennent s'essayer à la pratique du basket.

Nombreux sont les supporters qui viennent encourager toutes les catégories d'équipe lors des matchs à la salle des sports ! Nous les remercions pour la bonne ambiance qu'ils assurent, et pour la manière qu'ils font vivre les matchs ! Nous saluons également les bénévoles qui se dévouent à la buvette avec des ventes de crêpes et de croque-monsieurs lors des matchs.

Rappelons que le sport est un moment de partage, un moment de vivre ensemble !! SEBB Ensemble !

18



### Catégorie Baby poussins (2017-2018)

Nous avons 18 licenciés dont 2 filles. Les entrainements tournent autour de la motricité et la coordination.

### Catégorie Mini poussins (2015-2016)

Les règles du basket commencent à être assimilées. Nous organisons des tournois au sein du club et avons participé à un tournoi à Laon. Nous avons 26 licenciés dont 6 filles.





### Catégorie Poussins (2013-2014)

Les Poussins ont un vrai championnat. Ils évoluent en 4 contre 4 pour les plus aguerris ; des tournois 3 contre 3 sont mis en place pour les novices. Ils cumulent 8 victoires et 6 défaites. L'effectif est de 19 joueurs et joueuses.

### Catégorie Benjamins (2011-2012)

Les Benjamins jouent dans la cour des grands ! Ils jouent à 5 contre 5 sur un terrain entier avec les paniers à hauteur réglementaire (3m05) ! Dernière catégorie mixte. L'effectif est de 10 joueurs dont 1 fille ! Ils évoluent au niveau départemental ! Lors de la première phase, 3 victoires et 3 défaites. La deuxième phase est mieux engagée avec 7 victoires sur 7 matchs.



### Catégorie Minimes (2009-2010)

À ce stade la mixité n'est plus acceptée en match, mais il y a quand même une fille qui se joint à l'entraînement et cela porte à 23 le nombre de licenciés. C'est une belle équipe qui évolue en départemental et qui comptabilise 9 victoires et 5 défaites.

19

### Catégorie Cadets

Les cadets ont un très bel effectif ! 13 Joueurs très motivés. Dans cette catégorie les matchs sont très intenses avec une combativité accrue ! Le championnat est assez relevé niveau difficulté ! 6 victoires – 6 défaites



### Catégorie Sénior

Reste l'équipe Sénior promue au plus haut niveau départemental cette année qui se retrouve confrontée à des équipes d'un niveau au-dessus. En progression tout de même depuis le début d'année, elle comptabilise 2 victoires pour 8 défaites. Cette équipe reste motivée et espère terminer le championnat sur une note positive.

# ➔ Vie locale



## Atelier Fitness D'Aline

**L'Atelier Fitness D'Aline vous propose un nouveau cours à Saint-Erme : le Pilates.**

Le mouvement, c'est la vie ! Notre corps a besoin de bouger pour être en forme et bien vieillir.

### Qu'est ce que le Pilates ?

C'est une méthode inventée par Joseph Pilates, passionné par l'anatomie et le corps humain qui a conçu des exercices spécifiques pour améliorer, assouplir, muscler l'ensemble du corps.

Le pilates permet de renforcer les muscles profonds, abdos et dorsaux pour avoir un corset naturel tonique et prévenir les maux de dos.

C'est un cours adapté à tous les niveaux c'est LE cours bien-être !!!

Les cours auront lieu les mardis à 18h30 à la salle des fêtes de St Erme.

Pensez à prendre votre tapis de gym et prévoyez une tenue confortable !

Tarif : 8 euros la séance ou 80 euros les 10 cours avec le 11<sup>e</sup> cours offert.

À très bientôt



20

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Aline Faget, coach sportif diplômée d'État

[pilatesafaline@hotmail.fr](mailto:pilatesafaline@hotmail.fr) ou tel : 06 76 60 74 17

# Association Badminton



## En février, notre club a été choisi par le Comité de l'Aisne pour organiser le premier Blackminton de notre ligue.

Nous avons déjà une petite expérience de cette activité que nous avons mis en place pour nos licenciés, il y a quelques années.

Ce tournoi loisir a accueilli une quarantaine de joueuses et joueurs sur une soirée. Les matchs se sont déroulés dans le noir, il est heureusement possible de jouer grâce à la mise en place de bandes fluorescentes, qui ont délimitées les terrains et les filets. Nous avons également utilisés des volants fluorescents. Tout cela fonctionne grâce à des projecteurs adaptés.

Le tournoi s'est déroulé dans une très bonne ambiance, les joueurs et joueuses étaient invités à porter des tenues très colorés, à se maquiller, et porter des bracelets lumineux.

Nous avons passés un très bon moment.

Fin février, s'est déroulé à saint Erme une journée interclub adulte.

L'équipe 2 a débuté la journée avec 2 rencontres, se composant chacune de 5 matches de doubles (hommes, dames, et mixtes). Elle remportera ces 2 rencontres.

L'équipe 2 finira classé à la septième place sur 8 après la dernière journée du mois d'Avril.

L'équipe 1 débuta l'après-midi pour disputer ces 2 rencontres, comportant 7 matches (simples et doubles). Elle remportera également ces 2 rencontres, avec le soutien de nos jeunes, encouragent nos équipes.

Après la dernière journée d'avril, l'équipe 1 se classe 2<sup>e</sup> sur les 8 équipes.

À noter que nos 2 équipes se composent au minimum de 3 joueurs et 2 joueuses, la mixité étant importante dans notre sport.

Pour finir, le 14 Avril, nous avons accueilli une compétition jeune, sur la journée.

Une cinquantaine de joueurs et joueuses se sont affrontés dans plusieurs catégories, du mini BAD, aux juniors. Nous avons alignés une vingtaine de joueurs, un record pour notre club.

Nos jeunes se sont mis en valeur avec :

- 6 premières places : Maé, Jules H, Aaron, Lilly, Maxence, Ania
- 3 secondes places : Heloïne, Tom, Axel
- Et 6 troisièmes places : Yaneck, Matheo, Lana, Tom, Anael, Cheree Lee

J'en profite pour remercier tous nos bénévoles, qui sont venus aider à l'installation des différents matériels (assez long pour le marquage au sol du blackminton) ainsi que pour la tenue de la buvette

Nous remercions le club de Basket de Saint Erme, pour nous avoir laissé leur créneau du vendredi.



# ➔ Vie locale



## Exposition d'art

**Le samedi 3 et le dimanche 4 novembre 2024, une exposition d'art s'est tenue à la salle des fêtes de la commune.**

Quatre artistes créateurs ont exposé au public leurs réalisations.

Guy Latour - sculpteur sur bois, Lionel Terlet - sculpteur sur pierre et argile, Guy Lejeune - photographe d'art, Gianni Marino - créateur designer, et Jacky Chalandre - artiste peintre et sculpteur sur métaux.



22





# La maison des services ADMR de Saint-Erme

**7 Rue des Tortues Royes  
02820 St Erme.**

Des équipes professionnelles à votre écoute, toute une gamme de services, personnalisés et adaptés à vos attentes.

## Association ADMR Services à la personne : **03 23 22 20 20**

- Ménage, repassage, garde d'enfants
- Aide aux familles, personnes âgées, handicapées : entretien de la maison, du linge, préparation et aide aux repas, courses, soutien à l'hygiène courante (toilette, habillage)
- Jardinage, petit bricolage, livraison de repas : menus variés, équilibrés, adaptés aux différents régimes et contrôlés par une diététicienne
- Téléassistance

**📢 Flash Infos : Mise en place d'ateliers gratuits à destination des personnes âgées de 60 ans et plus en préparation**

## Association ADMR Espace santé : **03 23 22 65 73** et **03 23 22 60 90** (pour le centre de soins infirmiers)

- Centre de soins infirmiers à domicile et aux permanences
- Service soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Équipe spécialisée Alzheimer
- Équipe spécialisée de prévention et de réadaptation à domicile (ESPRAD) auprès de personnes Parkinson, sclérose en plaques et chuteurs

**📢 Flash Infos : Don du sang, prochaine collecte  
Lundi 23 Décembre 2024 toute la journée**

## Aides et financements

### **POUR LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE :**

Certaines des prestations peuvent être prises en charge par différents organismes. Nos tarifs sont tout compris (charges, kms, dimanches et jours fériés inclus)

### **DEVIS GRATUIT**

50% des sommes versées sont déductibles et peuvent donner droit à un crédit d'impôt

### **POUR LES SERVICES DE SANTÉ :**

Prise en charge par la Sécurité Sociale. Une équipe pluridisciplinaire se tient à votre disposition pour étudier vos besoins et mettre en place un plan d'aide personnalisé et coordonné

# → Vie locale



## Recette de velouté de potimarron et œuf cocotte

**Préparation :** 40 min

**Cuisson :** 40 min

### Ingrédients

**(pour 4 personnes) :**

5 petits potimarrons

4 œufs bio

10 cl d'huile d'olive

1 pincée de curry

1/2 l de lait entier

30 cl de bouillon de légumes

Sel, poivre du moulin

Quelques tiges de ciboulette et de cerfeuil

24

Lavez les potimarrons et séchez-les. Taillez les talons pour une meilleure assise, puis coupez les chapeaux sur une épaisseur de 2 à 3 cm. Videz 4 des 5 potimarrons de leurs pépins, puis grattez la chair de l'intérieur et réservez-la. Huilez les cabosses à l'extérieur et réservez-les, ainsi que les chapeaux.

Coupez-en deux le dernier potiron et videz-le. Taillez en cubes la chair des 5 potimarrons et faites-les cuire à couvert quelques minutes dans une cocotte avec l'huile d'olive, un peu de sel et la pincée de curry. Ajoutez ensuite le lait et le bouillon de légumes. Couvrez et laissez cuire 20 minutes environ.

Préchauffez le four à 150°C (th.5).



Mixez, salez, poivrez et versez ce velouté chaud dans les cabosses des potimarrons. Cassez un œuf au centre de chacune d'elles, déposez-les dans un plat, puis enfournez pour 10 minutes environ (jusqu'à ce que le blanc de l'œuf ait coagulé).

Disposez un potimarron sur chaque assiette. Ajoutez quelques brins de ciboulette et de cerfeuil. Recouvrez avec les chapeaux.



# ➔ Mémoire locale

## 1944 - 2024 : Il y a 80 ans à St Erme

Rappel : Après l'annonce de l'Armistice le 25 juin 1940 les Allemands instaurent la ligne de démarcation qui coupe la France en deux. A l'intérieur de la zone occupée, il existe une zone interdite située plus au nord et à l'est : la nôtre. Les Allemands occupent le village.

Sous l'occupation, la vie reprend à St Erme. Pour la moisson, les allemands réquisitionnent les hommes valides de la commune. La pénurie règne, des cartes de ravitaillement sont instaurées, des biscuits vitaminés sont distribués tous les jours par les enseignants.

Un état de cantonnement mentionne un effectif de 300 soldats et 40 sous-officiers. Les officiers avec leur ordonnance logent chez l'habitant ; leurs chevaux avec leurs conducteurs sont répartis dans les dépendances des maisons. Les Allemands ayant

réquisitionné le couvent pour en faire un "lazaret", les sœurs qui n'ont pu partir sont logées place de la mairie dans la grande maison appartenant à M. Brucelle. La "Kommandantur" a son siège avenue de la gare. Les soldats allemands font de l'exercice le matin, défilent au pas cadencé dans les rues. Ils s'entraînent au tir à balles réelles dans les peupliers situés en bas du ruisseau entre le monument aux morts et les premières maisons de Ramecourt.

En **mars 1944**, un avion qui revenait d'une mission sur l'Allemagne, touché en plein vol, a été pulvérisé. Un moteur est tombé près de la route de La Malmaison, une autre partie s'est écrasée aux Happarts. Un parachutiste blessé aux jambes a été chargé sans ménagement par les Allemands venus le récupérer à la

Croix de Géry où il avait atterri.

La gare de St-Erme et ses embranchements font l'objet de quatre mitraillages.

Le **28 juin 1944**, une formation d'une vingtaine de "Lightning P38" survole nos villages. Deux d'entre eux se détachent, survolent la voie de chemin de fer dans le sens Laon-Reims et mitraillent des wagons en stationnement. L'un d'eux, chargé de munitions, explose et se consume pendant plusieurs heures.

Le **25 juillet 1944**, un "Thunderbolt" chasseur bombardier américain, alors qu'il mitraille un convoi allemand stationné en gare de St Erme, est touché par la D.C.A. et va s'écraser entre St Erme et Montaigu. Le pilote, Robert Bowman est mort à son poste de pilotage.



29 août 1944, enfin la libération de St Erme. Après les premières jeeps de reconnaissance venues de Berrioux, le gros des troupes américaines arrive du haut de St Erme depuis la Maison Rouge sur la RN44.

Les Allemands abandonnent un char "tigre" dans la cour en face de l'Eglise de St Erme. Le char reste là assez longtemps puis est enlevé par les Américains qui seuls disposent des engins de levage et de transport appropriés.

À la libération, il a été constaté que les privations avaient accru la mortalité des vieillards et retardé la croissance des jeunes.



Association  
Mémoires Locales  
À. M. L.  
[aml.sterme@gmail.com](mailto:aml.sterme@gmail.com)

# ➔ Droits et démarches



## Carte nationale d'identité et passeport

### Où s'adresser ?

- Pré-enregistrer votre dossier sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
- Mairie la plus proche : Sissonne sur rendez-vous au 03 23 80 07 24.

### Pièces à fournir

Détails des conditions et pièces à fournir sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N358> (carte d'identité)  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N360> (passeport)

## Recensement militaire

**Les jeunes, filles et garçons, nés en 2007 doivent se faire recenser en Mairie à partir du lendemain du jour de leurs 16 ans et au plus tard dans les trois suivants. Si le délai est dépassé il est tout de même impératif de se présenter en mairie pour régulariser la situation.**



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

Nous leur rappelons que cette démarche est **obligatoire** en vertu du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002.

### Où s'adresser ?

- Mairie du domicile

### Pièces à fournir

- Livret de famille des parents.
- Inscription à partir du lendemain des 16 ans, et avant la fin du trimestre suivant les 16 ans.

### Observation

Présence du recensé ou de l'un des parents.

## Permis de construire

### Cela concerne ?

- les extensions ou les modifications des constructions existantes : changeant leur destination (transformation d'un logement en commerce par ex), créant des niveaux ou surfaces supplémentaires à l'intérieur du volume existant).

### Où s'adresser ?

Mairie.

### Pièces à fournir

- Formulaire à retirer en Mairie ou à télécharger sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>
- Fournir 4 ex. des plans du projet
- Note paysagère.

### Observation

Délai d'instruction : 2 mois

## Inscription sur les listes électorales

### Où s'adresser ?

- Mairie du domicile
- Inscription toute l'année jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant l'élection

### Pièces à fournir

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile.

### Observation

Gratuit.

## Déclaration de naissance

### Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance.

### Pièces à fournir

- Livret de famille ou carte d'identité
- Certificat du praticien

### Observation

Doit être faite dans les 5 jours suivant la naissance.

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

### Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

### Pièces à fournir

- Formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
  - Carte d'identité de l'enfant
  - Carte d'identité d'un parent
- Attention ! La Mairie n'intervient pas sur ce formulaire.*

### Observation

Gratuit.

# ➔ État civil

## Naissances



**Laïa GOSSUIN**  
née le 11 juillet 2024

**Gabin GOSSET**  
né le 9 juin 2024

**Capucine JACQUET**  
née le 6 mars 2024

**Victor LOCARD**  
né le 18 février 2024



## Mariages

**Monsieur LEFEVRE Michel et Madame GROUIN Yannick**  
le 17 août 2024

**Monsieur LIAKHOFF Romain et Madame RAYMOND Julie**  
le 10 Août 2024

**Monsieur GRANDPERRET Thomas et Madame THIRault Céline**  
le 15 juin 2024



27

## Décès



**Monsieur GOSSET Jean-Pierre**  
décédé le 7 octobre 2024, à l'âge de 80 ans

**Madame MEYER Joëlle**  
décédée le 27 septembre 2024, à l'âge de 73 ans

**Monsieur SAMAIN Jean-François**  
décédé le 11 septembre 2024, à l'âge de 90 ans

**Madame GROMMAIRE Huguette**  
décédée le 11 septembre 2024, à l'âge de 81 ans

**Monsieur RASSEMONT Daniel**  
décédé le 10 septembre 2024, à l'âge de 81 ans

**Monsieur LECLERC Yves**  
décédé le 24 août 2024, à l'âge de 80 ans

**Madame ASTIER Lucie**  
décédée le 17 août 2024, à l'âge de 102 ans

**Madame REMY Simone**  
décédée le 14 août 2024, à l'âge de 93 ans

**Monsieur BAUDET Gabriel**  
décédé le 22 juillet 2024, à l'âge de 79 ans

**Monsieur FEILLU Didier**  
décédé le 13 juillet 2024, à l'âge de 89 ans

**Madame GUIBERT Pascale**  
décédée le 20 mai 2024, à l'âge de 64 ans

**Monsieur PETROT Roger**  
décédé le 5 mars 2024, à l'âge de 91 ans

**Madame BRÉBANT Élisabeth**  
décédée le 1<sup>er</sup> février 2024, à l'âge de 77 ans

**Madame DUPUIS Jacqueline**  
décédée le 30 janvier 2024, à l'âge de 93 ans

**Madame PUCHOIS Mauricette**  
décédée le 20 janvier 2024, à l'âge de 85 ans

**Monsieur DUMON Cédric**  
décédé le 9 janvier 2024, à l'âge de 44 ans



## Cette revue est la vôtre !

Si vous souhaitez publier un article dans le prochain numéro, veuillez adresser vos éléments (texte et photos en haute résolution) à la mairie auprès d'Aline, ou par mail : [lagriveauxraisins@saint-erme.fr](mailto:lagriveauxraisins@saint-erme.fr)

